

6e Rencontre du Réseau parlementaire sur le changement climatique de ParlAmericas | Réaliser notre avenir vert : le chemin vers les faibles émissions

Respecter les engagements pris dans les mandats environnementaux adoptés lors du 9e Sommet des Amériques



Reconnaissant que les émissions anthropiques nettes de gaz à effet de serre (GES) n'ont cessé d'augmenter dans tous les principaux secteurs et que les modèles de développement inéquitables et non durables augmentent l'exposition des écosystèmes et des humains aux risques climatiques, [la 6e Rencontre du Réseau parlementaire sur le changement climatique \(RPCC\)](#) s'est concentrée sur les initiatives législatives pouvant être mises en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), en particulier dans les secteurs les plus émetteurs : l'énergie, les transports, l'agriculture, la foresterie et autres utilisations des terres (AFOLU de son sigle anglais).

Cette Rencontre a consisté en deux réunions : le [dialogue interparlementaire](#) et la [session plénière](#). Elle s'est achevée avec l'adoption d'une [déclaration](#). Afin de garantir une approche inclusive lors de ces conversations, la méthode de la rencontre a été élaborée en concertation avec des organisations de femmes. Les dialogues ont également présenté les points de vue de différents acteurs, comme des parlementaires, du personnel parlementaire, des organisations de la société civile, des représentants de la jeunesse, des entrepreneurs, des milieux universitaires et des organisations internationales.

Au vu du travail du RPCC pour favoriser l'échange de connaissances et encourager l'action parlementaire pour le climat, ainsi que du [mandat](#) adopté par les chefs d'États et de gouvernements au 9e Sommet des Amériques pour promouvoir la participation parlementaire comme faisant partie intégrante du processus des Sommets des Amériques à travers ParlAmericas, **le présent document détaille brièvement la façon dont la 6e Rencontre du RPCC de ParlAmericas, « Réaliser notre avenir vert : le chemin vers les faibles émissions », a intégré les engagements des mandats [Accélérer la transition vers une énergie propre, durable, renouvelable et équitable](#) et [Notre avenir vert et durable](#) dans ses thèmes et la déclaration.**

NOTRE AVENIR VERT ET DURABLE

Engagement 1 : « Pour faire avancer la Déclaration des dirigeants réunis à Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres, les engagements pris en matière de déforestation et de préservation à l'échelle nationale, déployer des efforts régionaux visant à éliminer la déforestation et conserver, gérer et utiliser de manière durable les écosystèmes. »

- ✓ La session plénière de la 6e Rencontre du RPCC a permis d'évaluer la situation de l'utilisation des terres et les stratégies que les parlements peuvent mettre en place pour : a) encourager une agriculture durable; b) mettre fin à la déforestation pour respecter la déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres; et c) stopper la désertification, conformément à la [Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification](#).

Engagement 1a : « Travailler, avec le soutien d'organisations régionales et sous-régionales, à stimuler le développement durable et à promouvoir l'égalité des chances pour les populations touchées par les changements climatiques, y compris les peuples autochtones et les communautés locales, en respectant, en préservant et en conservant les connaissances, les innovations et les pratiques qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, conformément à la législation nationale. »

- ✓ Cette 6e rencontre a intégré une approche multisectorielle, avec une perspective de genre et multisectionnelle dans tous ses thèmes pour aborder la façon dont les politiques et les budgets pourraient respecter des principes d'équité et de durabilité. Elle a permis de tenir compte des particularités liées à la consommation et à la production d'énergie, aux moyens de transport et à la technologie, et aux AFOLU, dans le respect des droits et des connaissances traditionnelles des peuples autochtones, des agriculteurs et des communautés locales, conformément à la législation nationale et les instruments internationaux. De plus, la rencontre a assuré une participation équilibrée des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, permettant ainsi de comprendre les impacts différenciés dans les sous-régions.
- ✓

Engagement 1c : « Adopter, le cas échéant, des initiatives nationales destinées à stopper et à renverser le recul de la forêt et la dégradation des terres, ce qui comprend la protection de la biodiversité et des écosystèmes, la mise en place de mesures plus ambitieuses fondées sur la science et en accord avec l'objectif de déployer des efforts en vue de limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. »

- ✓ Le thème de cette 6e rencontre, « Réaliser notre avenir vert : le chemin vers les faibles émissions », a permis de se concentrer sur la façon dont les parlementaires peuvent, à travers leurs fonctions législative, budgétaire et de contrôle, promouvoir la réduction des émissions dans les trois secteurs les plus émetteurs (énergie, transports et AFOLU), afin de respecter l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C, de préférence à 1,5 °C, par rapport au niveau préindustriel.

Engagement 2a : « Promouvoir des politiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, renforcer l'adaptation et la résilience du secteur de l'agriculture face au changement climatique et accroître la sécurité alimentaire, de même que l'élaboration de pratiques durables en matière d'agriculture qui accordent la priorité à la santé et au bien-être des communautés locales et des parties prenantes. »

- ✓ La session plénière a été l'occasion d'examiner les mesures législatives soutenant des actions agricoles intelligentes face au climat et sensibles au genre, réduisant les émissions de carbone et de méthane pour renforcer la sécurité alimentaire, régénérer les terres détériorées et la santé des sols, et créer des économies durables et socialement inclusives.
- ✓ Les participants ont également exploré le rôle du pouvoir législatif dans la réalisation de la [cible 5a des Objectifs de développement durable](#), en soutenant la promotion de l'accès des femmes à la propriété terrienne et en améliorant les moyens de subsistance ruraux et l'agriculture familiale.

Engagement 2b/4a : « Chercher à accroître l'investissement public global en matière d'innovation agricole en faveur de systèmes agricoles et alimentaires intelligents face au climat durant les cinq prochaines années, y compris avec le soutien du secteur privé et des mécanismes multilatéraux; Continuer à accroître et à améliorer le financement et les investissements dans l'action climatique provenant d'une grande variété de sources et chercher à améliorer la capacité d'accéder à ces investissements et à ces flux financiers et d'en bénéficier, s'agissant en particulier des pays les plus vulnérables. »

- ✓ La 6e rencontre, et plus particulièrement la session plénière, ont permis d'évaluer les mesures parlementaires possibles pour amplifier les investissements en faveur du climat, par exemple via l'élaboration de cadres réglementaires visant à attirer les investissements domestiques et internationaux, en intégrant des plans pour le climat dans les budgets nationaux et les plans de reprise économique post-COVID-19. Les participants y ont aussi exploré la façon dont les parlements peuvent aider à obtenir des fonds auprès d'organisations internationales de financement climatique et comment canaliser ces ressources aux communautés.

Engagement 4f : « Améliorer et promouvoir la prestation de services d'information sur le climat, la mise en place d'instruments de soutien à la prise de décisions et de systèmes d'alerte précoce en vue d'améliorer la compréhension des effets du changement climatique et la réponse à celui-ci ainsi que pour minimiser les pertes et les dommages associés aux effets néfastes du changement climatique dans tous les secteurs et à différentes échelles. »

- ✓ Les dialogues de la 6e Rencontre du RPCC ont reflété des points de vue intersectionnels et multi-acteurs. Des parlementaires, du personnel parlementaire, des organisations de la société civile, des organisations de femmes, des représentants de la jeunesse, des entrepreneurs, des universitaires, des organisations internationales et des institutions parlementaires ont exprimé divers points de vue sur différentes opportunités et défis rencontrés dans la lutte pour réduire les émissions et pour garantir que personne ne soit laissé pour compte par ces mesures. En outre, afin de garantir que la Rencontre reflète les besoins actuels des femmes et des filles dans chacun des thèmes abordés, la méthode de l'évènement a été enrichie par les contributions et les idées d'organisations de femmes travaillant sur l'agenda climatique dans les Amériques et les Caraïbes.
- ✓ Ces sessions ont mis en lumière la nécessité de promouvoir des espaces pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes et les filles, leur permettant de participer de façon substantielle à

la prise de décision pour répondre aux effets du changement climatique et de la protection de l'environnement. Elles ont également permis d'évaluer la promotion de l'éducation des femmes et des filles dans les STIM, comme par exemple des programmes de renforcement des capacités comportant des bourses d'études;

ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UNE ÉNERGIE PROPRE, DURABLE, RENOUEVELABLE ET ÉQUITABLE

Engagement 4 : « Rappeler que le Pacte de Glasgow pour le climat demande aux parties d'accélérer le développement, le déploiement et la diffusion de technologies, ainsi que l'adoption de politiques, pour réaliser la transition vers des systèmes énergétiques à faibles émissions. Ceci inclut l'accélération rapide du déploiement de la production d'énergie verte et de mesures d'efficacité énergétique, en plus d'accélérer les efforts déployés en vue d'une réduction graduelle de l'énergie produite, en recourant au charbon sans dispositif d'atténuation et d'une élimination graduelle des subsides pour les carburants fossiles inefficaces. Tout ceci en offrant un soutien ciblé aux plus pauvres et aux plus vulnérables, en accord avec les circonstances nationales et en reconnaissant la nécessité qu'un soutien soit offert en vue d'une transition juste. »

- ✓ Le dialogue interparlementaire de la Rencontre a été l'occasion d'explorer les opportunités disponibles pour que la région progresse dans sa transition vers les énergies renouvelables, ainsi que des moyens pour les parlements de soutenir ces efforts, de contribuer à réduire les écarts en matière d'accès à une électricité de qualité et abordable, et de promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des communautés marginalisées. Les participants ont également appelé à l'adoption de politiques pour respecter le [Pacte de Glasgow pour le climat](#) et assurer une transition juste.

Engagement 5 : « Œuvrer vers la mise en œuvre des objectifs pour l'atténuation des émissions à l'horizon 2030 et élaborer, dans la mesure du possible, des feuilles de route à l'échelle des pays pour accélérer le processus de transition énergétique vers une économie à faible émission de carbone, conformément aux contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris, dans un délai qui soit compatible avec la voie vers les objectifs établis à l'article 2 de l'Accord de Paris. »

- ✓ La 6e Rencontre du RPCC a encouragé les parlementaires à promouvoir la réduction des émissions de GES, à élever l'ambition de la CDN de leur pays et à demander des comptes aux gouvernements quant à sa mise en œuvre. Les participants ont convenu de l'importance d'adopter des politiques nationales plus conformes aux mécanismes et accords internationaux/régionaux tels que l'[Accord de Paris](#), l'[Agenda 2030 pour le développement durable](#), l'[Accord d'Escazú](#), le [Cadre de Sendai](#), la [Convention des Nations](#)

[unies sur la lutte contre la désertification](#), la [Convention sur la diversité biologique](#), le [Pacte de Glasgow pour le climat](#), ainsi que les différents [résultats de la COP26](#).

Engagement 6 : « Partager les meilleures pratiques en matière d'infrastructures de transport et d'urbanisme, pratiques inclusives, équitables et efficaces sur le plan énergétique. »

- ✓ L'un des axes du dialogue interparlementaire était l'amélioration des transports publics et la progression des cibles d'électromobilité. Les parlementaires ont discuté de la nécessité de développer des initiatives législatives comportant des incitations fiscales pour promouvoir l'utilisation de véhicules zéro émission, en garantissant des prix d'achat abordables. Il s'agissait aussi de soutenir et contrôler les investissements nécessaires dans les infrastructures de chargement et de décarbonisation pour la production d'électricité. Les participants ont souligné l'importance de garantir que la législation et les politiques publiques qui en découlent soient conçues de façon inclusive avec des groupes traditionnellement marginalisés, et qu'elles n'exacerbent pas les inégalités existantes.
- ✓ De plus, ce dialogue a démontré qu'il est important que les débats parlementaires sur le budget prévoient des investissements dans des transports publics durables et des modes de transport actifs comprenant les infrastructures nécessaires, afin de garantir que toute la population ait accès à une mobilité sûre, fiable, abordable, connectée et accessible. Et que la conception de ces investissements tienne véritablement et systématiquement compte de considérations de genre et des besoins différenciés des femmes, des enfants, des personnes ayant un handicap et des personnes âgées.

Engagement 7 : « Soutenir et promouvoir la coopération afin d'accroître la contribution de toutes les formes et de tous les types d'énergies renouvelables dans les pays des Amériques, en accord avec leurs stratégies nationales, telles que les énergies éolienne, solaire et éolienne en mer, la bioénergie, la géothermie, l'hydroélectricité et d'autres sources d'énergie à faible émission de carbone, en particulier dans les secteurs de l'électricité, de l'industrie, des transports et de l'habitation, outre les technologies de captage, d'entreposage et d'élimination du carbone et les mécanismes de réduction graduelle des émissions, de même que l'hydrogène bas carbone, qui peuvent contribuer à la réduction à zéro des émissions d'ici à 2050. »

- ✓ Le dialogue interparlementaire a permis d'explorer les opportunités disponibles pour que la région progresse dans sa transition vers les énergies renouvelables, et comment les parlements peuvent soutenir ces efforts et contribuer à réduire les écarts en matière d'accès à une électricité de qualité et abordable. Les femmes ne représentant que 32 % de la main-d'œuvre dans le secteur de l'énergie renouvelable, les parlementaires ont été appelés à garantir l'intégration d'approches de genre et intersectionnelles dans l'élaboration de stratégies pour une transition énergétique équitable et inclusive, afin de favoriser la participation des femmes dans l'économie verte et de faciliter leur accès aux possibilités d'emploi dans les secteurs durables.

Engagement 14 : « Créer des conditions favorables et justes pour la participation de capitaux publics et privés, nationaux et étrangers, et d'organisations multilatérales au développement de nouvelles sources d'énergie propre et renouvelable, ainsi que pour la promotion du partage de connaissances sur l'efficacité énergétique et les technologies de rupture qui contribuent à atténuer les émissions de gaz à effet de serre, telles que l'incorporation de l'utilisation de biocarburants durables et d'hydrogène bas carbone ainsi que l'utilisation de la mobilité électrique. »

- ✓ Cette 6e Rencontre a souligné l'importance de la coopération régionale et a permis aux parlementaires, au personnel parlementaire, aux représentants de la société civile, aux organisations de jeunes et aux experts en la matière de discuter et d'échanger des bonnes pratiques pour promouvoir, notamment, a) la transition vers des énergies renouvelables et plus accessibles; b) l'électromobilité et l'amélioration des modes de transports publics et actifs; et c) des modèles d'agriculture intelligente face au climat et sensibles au genre réduisant les émissions et renforçant la résilience.

Engagement 15 : « Travailler à élaborer des stratégies justes et inclusives de transition énergétique comportant une perspective de genre, qui tiennent compte de conditions géographiques spécifiques dans la région, en particulier la situation vulnérable des petits États insulaires en développement, qui font face à des défis en matière de résilience économique et environnementale, en plus de limitations techniques pour relier leurs infrastructures énergétiques. »

- ✓ La 6e Rencontre du RPCC a appliqué des principes de bonne gouvernance climatique en invitant les acteurs étatiques et non étatiques, comme les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes, les personnes ayant un handicap, les travailleurs, les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que le secteur privé, à identifier ensemble des mesures pour lutter contre la crise climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le respect des droits de la personne et en tenant compte de l'équité, de l'égalité des genres, de l'éradication de la pauvreté et des effets différenciés du changement climatique sur certaines populations.
- ✓ De la même manière, la Rencontre a proposé des stratégies pour assurer l'intégration transversale d'approches de genre dans l'élaboration, l'étude et la mise en œuvre des politiques, lois et programmes sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, conformément aux [accords](#) convenus dans le cadre de la 66e session de la Commission de la condition de la femme.



La création de ce document a été possible en partie grâce au Gouvernement canadien par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.

Publié en 2022.